



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-six, le 09 avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 30 mars 2026

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	57
Présents	56
Votants :	57
Pour :	
Contre :	
Abstention :	

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Patrice LOISEAU, Sylviane GRANDCHAMP, Fabienne SAULIERE, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marc RENOUX, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Daniel DEVAUX, Gaston GRAND, Louis-Charles BARNIER Jean-Louis PUJOLS, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Béatrice ROLLAND, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Eric SOURBÉ, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Philippe COLLAS, Daniel GAILLARD, Thierry LACHAISE, Patrick DELAUGEAS, Victor MONTEIL, Pascale LARUE, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE-BOYER, Jean-François CHAVEROCHE, Stéphanie PORTE, Frédéric GAUTHIER, Anne Marie BOSLIMON, Ali DOGRU, Laurence DUMONT, Renée MATHIEU-BROIZAT, Philippe SISCARD, Isabelle DUPUY, Maxime BOURNAZEL, Jean-Luc BLANCHARD, Odette LACOSTE, Stéphane GREFFE, Dominique DURAND, Sandrine GERAUD

Suppléant : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE

Excusés : Sylvain GAUTHIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET

SECRÉTAIRE : Ali DOGRU

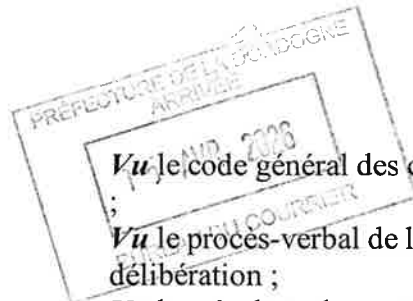
Objet : Délibération relative à l'élection des autres membres du bureau de la communauté

Après avoir déterminé le nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau, le Conseil Communautaire sera invité à procéder à l'élection des membres du Bureau conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT.

Les autres membres du Bureau seront successivement élus selon le même mode de scrutin et selon les mêmes conditions de quorum que l'élection du Président comme indiqué en amont.

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2025-10-10-00020 en date du 10/10/2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier (9 Rue Tastet, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Président de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (58 av. Jean Jaurès – 24 120 Terrasson-Lavilledieu)



Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;
Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau non vice-présidents annexé à la présente délibération ;
Vu les résultats du scrutin comme suit ;

4. Election des autres membres du bureau

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs vice-présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

4.1. Election de membre de bureau

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- | | | |
|----|--|------|
| a. | Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote | : 0 |
| b. | Nombre de votants (enveloppes déposées) | : 57 |
| c. | Nombre de suffrages déclarés nuls | : 0 |
| d. | Nombre de votes blancs | : 7 |
| e. | Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] | : 50 |
| f. | Majorité Absolue | : 26 |

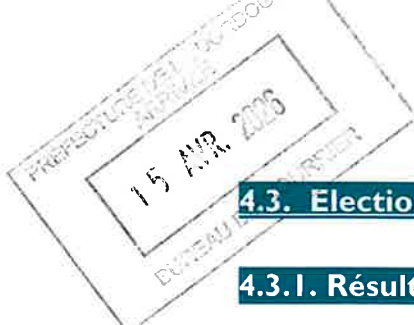
INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GREFFE Stéphane	43	Quarante-trois
PUJOLS Jean-Louis	2	Deux
PIERSON Nadine	2	Deux
DUMAS-NIVERT Alexandra	2	Deux
FLAGEAT Patricia	1	Un

4.2. Election de membre de bureau**4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 53
- f. Majorité Absolue : 27

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUSQUET Jean	39	Trente-neuf
DUMAS-NIVERT Alexandra	3	Trois
ROUDIER Stéphane	2	Deux
PUJOLS Jean-Louis	2	Deux
MONTEIL Victor	1	Un
PIERSON Nadine	1	Un
ROLLAND Béatrice	2	Deux
FLAGEAT Patricia	2	Deux
GRAND Gaston	1	Un

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier (9 Rue Tastet, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Président de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (58 av. Jean Jaurès - 24 120 Terrasson-Lavilledieu)



4.3. Election de membre de bureau

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 55
- f. Majorité Absolue : 28

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHAVEROCHÉ Jean-François	26	Vingt-six
DJERBI Nicolas	27	Vingt-sept
DUMAS-NIVERT Alexandra	1	Un
GERAUD Sandrine	1	Un

4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 56
- f. Majorité Absolue : 29

15 AVR. 2026

N° 2026/035/5.1

Feuillet n° 87

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHAUVEROCHE Jean-François	27	Vingt-sept
DJERBI Nicolas	28	Vingt-huit
DUMAS-NIVERT Alexandra	1	Un

4.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 57

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHAUVEROCHE Jean-François	28	Vingt-huit
DJERBI Nicolas	29	Vingt-neuf

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier (9 Rue Tastet, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Président de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (58 av. Jean Jaurès – 24 120 Terrasson-Lavilledieu)

4.4. Election de membre de bureau

4.4.i. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 56
- f. Majorité Absolue : 29

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VERGNE Jean-Yves	27	Vingt-sept
DURUY Dominique	29	Vingt-neuf

4.5. Election de membre de bureau

4.5.i. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 57
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de votes blancs : 10
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 45
- f. Majorité Absolue : 23

15 AVR. 2026

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARNIER Louis-Charles	32	Trente-deux
ROUDIER Stéphane	6	Six
DUMAS-NIVERT Alexandra	1	Un
PUJOLS Jean-Louis	5	Cinq
BOURRA Francine	1	Un

Le conseil communautaire

 **PROCLAME GREFFE Stéphane**, conseiller communautaire, 1^{er} membre du bureau

 **PROCLAME BOUSQUET Jean**, conseiller communautaire, 2^{ème} membre du bureau

 **PROCLAME DJERBI Nicolas**, conseiller communautaire, 3^{ème} membre du bureau

 **PROCLAME DURUY Dominique**, conseiller communautaire, 4^{ème} membre du bureau

 **PROCLAME BARNIER Louis-Charles**, conseiller communautaire, 5^{ème} membre du bureau

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 09/04/2026

Le Président,
DURAND Dominique



Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier (9 Rue Tastet, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Président de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (58 av. Jean Jaurès - 24 120 Terrasson-Lavilledieu)

